

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 2

Artikel: Genève : abus de pouvoir

Autor: aml

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève

Abus de pouvoir

(aml) – Viol-Secours a ouvert à Genève il y a cinq ans une permanence téléphonique à l'intention des femmes qui ont subi des violences. C'est à la suite de plusieurs témoignages, élargis par la diffusion d'un questionnaire, que ce collectif de femmes s'est décidé à dénoncer publiquement ces professionnels de la santé, médecins, masseurs, sophrologues ou psychothérapeutes, qui abusent sexuellement de leur pouvoir sur des femmes qui viennent les consulter et qui sont souvent particulièrement vulnérables en raison de leur santé.

Cette démarche, concrétisée par une brochure, vise à donner aux femmes des armes pour se défendre contre ces graves atteintes à leur intégrité et à leur honneur. Ce qui s'impose d'autant plus que les autorités de contrôle sur ces professions semblent ne pas être suffisamment sensibilisées au problème. Sans compter qu'il existe des professions médicales, à l'exemple des psychologues, qui ne possèdent pas d'organisation professionnelle du tout.

L'important est de briser la solitude de ces femmes qui se sont rendu compte que leur thérapeute dépassait les limites. Viol-Secours fournit à cet effet toute une série d'informations et d'adresses utiles et est déterminé, d'entente avec des groupes d'autres cantons, à continuer dans son action de sensibilisation.

Abus de pouvoir, Viol-Secours, case postale 459, 1211 Genève 24.

Du rose au rouge

(aml) – Marianne Frischknecht, cheffe du Bureau genevois de l'égalité des droits entre homme et femme, ne chôme pas. Tout comme sa petite équipe de collaboratrices et la commission consultative de l'égalité, où siègent des représentant-e-s de différents horizons professionnels désigné-e-s par le gouvernement genevois. C'est ce qui ressort clairement du rapport sur l'année 1993 qui dresse l'inventaire des nombreuses activités déployées par ce bureau.

Dépendant du Département de justice et police, le Bureau

de l'égalité va changer de superviseur, le socialiste Bernard Ziegler ayant dû céder sa place au lendemain des élections cantonales au radical Gérard Ramsayer. Plus nécessaire que jamais, aux yeux de la population féminine genevoise, il doit aussi plus que jamais justifier son existence en période de vaches maigres.

Du fait de la montée du chômage, qui touche particulièrement les femmes, le bureau prépare des mesures en vue d'aider les chômeuses à surmonter cette mauvaise passe et à tenter de se réinsérer dans le monde professionnel. Avant de passer à l'action, il a rassemblé des informations, dont la compilation a été confiée à un universitaire stagiaire engagé pour trois mois. Un cas d'école qui explique les contraintes du fonctionnement d'une petite équipe aux moyens restreints. La tâche est immense, les priorités doivent être définies et des relais recherchés pour faire avancer les travaux.

Dans l'administration cantonale, les clignotants ont passé à l'orange. Une enquête, confiée à une stagiaire sociologue sur la situation du personnel de l'Etat entre 1990 et 1992, conclut que la proportion des femmes a passé de 39,4% en 1991 à 35,2% en 1992, en raison notamment d'une diminution des emplois à temps partiel. Marianne Frischknecht a présenté de son côté un rapport sur la problématique de l'évaluation des postes de travail au sein de l'administration. Un thème d'une lancinante actualité dans le domaine de la concrétisation de l'égalité des salaires. L'étape suivante portera sur la possibilité d'intégrer, dans la loi relative au statut de la fonction publique, des mesures positives en vue de corriger l'érosion professionnelle des femmes.

Les priorités du bureau ne changent guère et couvrent un vaste champ: orientation, formation professionnelle, organisation professionnelle et familiale, mais aussi valorisation du travail éducatif et familial (avec le concours actif du Collège du travail), partage des tâches au sein de la famille; et enfin, phénomènes de la violence à l'égard des femmes, dans la rue, dans la famille et sur le lieu de travail. Cette entreprise de sensibilisation se réalise à coup de séminaires, de publications,

d'expositions et de campagnes d'affichage.

Vaud

Elections communales, premiers résultats

(sch) – Faut-il se réjouir de pouvoir compter désormais, après les élections communales de l'automne, trente-cinq femmes à la tête de l'exécutif de leur commune? Oui, si l'on compare avec les législatures précédentes: il a fallu attendre 1977 pour avoir la première syndique; aux trois législatures suivantes, le nombre passe à deux, puis sept, puis vingt et une. Il y a donc bel et bien un progrès. C'est la neuvième fois que les femmes participent aux élections dans le canton de Vaud, qui avait été le premier à leur reconnaître les droits politiques en 1959, et l'idée que les affaires d'une commune puissent être gérées par une femme fait son chemin, d'autant plus que le chef-lieu du canton donne l'exemple avec la belle réélection d'Yvette Jaggi. Mais, encore une fois, pouvons-nous nous satisfaire de cette petite avance, pourrions-nous être patientes au point de nous contenter tous les quatre ans de ces sauts de puce?

Evidemment non, car il faut donner les chiffres jusqu'au bout et rappeler que le canton de Vaud compte 385 communes. Autrement dit, ce sont 9% d'entre elles qui font confiance à une femme et il reste 91% de syndics au masculin!

Jura

A vos casseroles!

(br) – Allons, fillettes, à vos casseroles? Que diable voulez-vous donc entreprendre des études?... C'est à peu près à cette conclusion que l'on arrive en compulsant les statistiques qui concernent l'enseignement jurassien. Que l'on en juge.

On a beau fêter dignement les quelques pionnières qui entreprennent une formation dite masculine, il n'en reste pas moins vrai que la masse des chères têtes blondes est savamment manipulée. On est loin, très loin de l'égalité entre les sexes. Vous avez dit hasard?

Ecole secondaire: section scientifique, 41% de filles; section moderne, 55% de filles; classique, 66,4%. Les préjugés sont solides: aux filles le latin, aux fils les connaissances scientifiques.

L'école de culture générale enregistre 91% de filles. Les écoles supérieures de commerce en ont un bon 59%. Certaines institutions, tel l'Institut pédagogique, enregistrent 67% de jeunes étudiantes, réparties dans toutes les sections, de l'école dite infantine au degré secondaire. C'est en quelque sorte une autre façon de se pénétrer mieux du passionnant travail domestique... Alors que, curieusement, la section moyenne supérieure est suivie par 87,5% de garçons!

Le lycée ne fait qu'accentuer le fossé: 84% de filles suivent langues modernes et 29% de filles se retrouvent parmi 71% de garçons en section scientifique.

Inutile de préciser que l'université va cimenter ces tendances: seules 9% de filles seront inscrites en sciences exactes pour 91% de garçons. Les étudiantes sont en lettres, quoi de plus naturel! Le monde du travail se fait ensuite le miroir parfait de ces constats.

Bref, de manière incidieuse, l'école participe largement au conditionnement des unes et des autres sur le rôle qui sera le leur à peine plus tard. Filles, à vos casseroles!

Valais

Scène féminine à Sierre

(pb) – Créée en 1992 dans la région sierroise, l'Atout (Association du théâtre ouvert à tous), vient d'être présentée à la presse. Sous l'impulsion d'André Schmidt, elle se propose d'aménager une halle industrielle désaffectée en salle de spectacles. Mais l'originalité de ce projet, c'est qu'il prévoit, pour sa première représentation, un «spectacle de femmes». Le texte, écrit par vingt-quatre femmes, est prêt à être répété. Le dossier est sur le bureau des décideurs et des sponsors. Ne manque plus, donc, que le nerf de la guerre pour se lancer dans l'aventure.

Affaire à suivre...